

CALENDRIER DES EPREUVES
CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

MAÇON

Métropole - Réunion - Mayotte

DATES	HORAIRES	DUREE	EPREUVE	NATURE
Epreuves d'enseignement général				
Mercredi 4 juin 2025	10h00 à 12h00	02h00	EG1 - Partie Français	écrite
	14h00 à 15h00	01h00	EG4 - Prévention santé environnement	écrite
	16h00 à 17h30	01h30	EG2 - Mathématiques - Physique - Chimie	écrite
Jeudi 5 juin 2025	14h00 à 15h00	01h00	EG5 – Langue vivante obligatoire	écrite
À l'initiative de chaque académie à partir du 22 avril 2025		6 minutes	EG5 – Langue vivante obligatoire	orale
A l'initiative de chaque académie		15 minutes	EG1 - Partie Histoire-Géographie et enseignement moral et civique	orale
		10 minutes	EG1 – Partie français	orale
			EG3 - E.P.S.	
		10 minutes	Chef d'œuvre	orale
Epreuves professionnelles				
Mercredi 11 juin 2025	14h00 à 17h00	3h00	EP1 – Etude et préparation d'une intervention	écrite
A l'initiative de chaque académie Après l'épreuve EP1		15h00	EP2 ⁽¹⁾ – Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant	pratique
		3h00	EP3 ⁽²⁾ – Réalisation de travaux spécifiques	pratique
Epreuves facultatives				
A l'initiative de chaque académie		12 minutes	Langue vivante <u>facultative</u>	orale

A renseigner avant validation des calendriers. Sélectionner OUI / NON dans le menu déroulant :

Epreuves écrites professionnelles communes avec Antilles-Guyane	OUI
--	------------

(1) => EP2 : Jour 1 (1h+7h) – Jour 2 (7h) – Jour 3 (correction EP2)

(2) => EP3 : Jour 4 (3h)